



Le rebelle des plans d'eau

Menacé de disparition au milieu des années 60, déclaré espèce protégée en 1976, le héron, cet oiseau au destin si particulier, est devenu, aujourd'hui, un habitué de nos cours d'eau.

Cousin des cigognes, le héron cendré est facilement reconnaissable à son long cou, son bec long et pointu et ses hautes pattes ; son envergure



Héron cendré. ③



Base de Willems. ④



Lac du Héron. ⑤

ris, musaraignes et mulots. Quand l'hiver arrive, la quête de nourriture est plus difficile pour le héron ; il n'hésite pas alors à chercher réconfort dans une contrée lointaine. Mais tous les hérons ne migrent pas en hiver et malheur à celui ou celle qui voudrait s'accaparer son territoire, car la gourmandise et la possessivité sont ses deux plus grands défauts !

avoisine les deux mètres, tandis que sa huppe noire contraste avec sa tête et son cou blancs. Néanmoins il sait parfaitement devenir invisible !

A l'affût, il est capable de rester immobile de longs instants ; son plumage grisâtre se confondant avec le paysage, ses proies toutes proches n'ont pas le temps de réaliser le danger qui les menace qu'elles sont déjà englouties. Et quel festin : poissons, batraciens, reptiles, crustacés et même de petits mammifères comme les sou-



Iris des eaux. ⑥

à PIED dans le NORD

Lille Métropole



Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 Km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouvines : Eglise St Pierre avec ses 21 vitraux classés monuments historiques (03.20.41.04.61)

Cysoing : Eglise Ste Calixte, La Pyramide de Fontenoy, (03.20.79.46.15)

Marcq-en-Baroeul : Village des artisans d'art (03.20.46.26.37), Musée des Télécommunications (03.20.72.30.28).

Mons-en-Baroeul : Maison Folies - le Fort de Mons (03.20.61.78.90), Visites guidées de la ville (03.20.72.60.87)

Peronne en Mélançois : Espace Naturel Sensible (découverte de la faune et de la flore) (03.20.63.57.55)

Roubaix : La Piscine - musée d'Art et d'Industrie (03.20.69.23.60), manufacture des Flandres (03.20.20.09.17), visites guidées thématiques (03.20.65.31.90), "Tourisme fluvial" à bord de La Décidée (03.20.27.94.40). La Condition Publique (03.28.33.57.57), Allovisit (0892.682.511)

Villeneuve d'Ascq : Forum des Sciences (03.20.19.36.36), IAM Musée d'Art Moderne de Lille Métropole (03.20.19.68.68), Musée de Plein Air (03.20.05.59.41), Musée de l'Ecole (03.20.43.55.75), Musée des Moulins (03.20.05.49.34), Musée du Terroir (03.20.91.87.57), Parc Archéologique ASNAPIO (03.20.47.21.99), Parc du Héron (03.20.47.34.78), Musée du Souvenir (03.20.91.87.57), Mémorial d'Ascq 1944 (03.20.41.13.19), Maison Folies - la ferme d'en haut (03.20.61.01.46), Visites guidées de la ville (03.20.49.55.75)

Wasquehal : Musée du cirque "La Gardine" (03.20.98.38.06), musée des pompiers "L'Autopompe" (03.20.65.73.40), Patinoire (03.20.65.21.21), Ferme Dehaudt (03.20.98.55.09).

Wattrelos : Musée des Arts et Traditions Populaires (03.20.45.19.09), Parc du Lion (03.28.33.73.08), Eglise Ste Thérèse (03.20.75.85.86)

Willems : Base de loisirs des 6 Bonniers (03.20.84.42.55)

Manifesterations annuelles

Cysoing : Paris-Roubaix en avril (03.20.84.56.52), visite guidée du site de la bataille de Bouvines en saison (03.20.79.46.15)

Marcq en Baroeul : Festival Liaisons Musicales en oct -

nov (03.20.45.46.37), Festival la St Vincent d'Automne en sept (03.20.45.46.37), crèche vivante en déc (03.20.72.60.87),

Roubaix : « Paris-Roubaix »-avril, festival de l'Amitié-mai, les Cavalcades- août, Braderie de l'Art, Marchés des Modes, de Noël au cœur du monde-déc (03.20.65.31.90).

Villeneuve d'Ascq : Marché de Noël au château de Flers et son cortège de St Nicolas en déc (03.20.43.55.75), Festival de danse "Les Melle et Une..." en juillet (03.20.43.55.65), Fossilium en nov (03.20.91.73.99)

Wattrelos : Carnaval d'été en avril, Fête des Berlouffes en sept, fête des allumoirs en oct (03.20.75.85.86)

Wasquehal : Salon international de l'arme ancienne, des livres, documents et souvenirs historiques, en février et bourse aux minéraux et aux fossiles en oct (03.20.65.72.00), Les biefs en folies en sept (03.20.65.73.40).

Espace Naturel Lille Métropole : "Carnet de l'explorateur" (découverte nature et sorties guidées thématiques) (03.20.63.11.22)

RDV Nature : découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 ou sur le www.tourisme-nord.fr)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT ou sur le www.tourisme-nord.fr.

Renseignements

Office de Tourisme en Pays de Pévèle - Cysoing : 03.20.79.46.15

Office de Tourisme de Marcq en Baroeul : 03 20 72 60 87 www.ot-marcqenbaroeul.com/

Office de Tourisme de Roubaix : 03.20.65.31.90 www.roubaixtourisme.com/

Office de Tourisme du Val de Deûle : 03.28.38.84.21 www.sivom-alliance-nord-ouest.fr

Office de Tourisme de Villeneuve d'Ascq : 03.20.43.55.75 www.villeneuveascq-tourisme.eu

Office de Tourisme de Wasquehal : 03.20.65.73.40. www.tourisme-wasquehal.fr/

Office de Tourisme de Wattrelos : 03.20.75.85.86

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site :

www.rando-nord.fr

Pour des informations générales sur le tourisme :

www.tourisme-nord.fr



à PIED dans le NORD

Lille Métropole



N° 13

Boucle des Bonniers Willems, Chérens, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Forest-sur-Marque

(10 km - 3 h 20)



Autour de Forest-sur-Marque. ①

Randonnée Pédestre Boucle des Bonniers : 10 km

Durée : 3 h 20

Départ : Willems, base des Bonniers ; parking interne ou externe

Balisage jaune

Carte IGN : 2504 Est

L'avis du randonneur :

Circuit aux portes de la métropole. Il traverse les pâtures humides de la vallée de la Marque et longe les berges du lac du Héron. Prudence à la traversée de la voie ferrée (entre les points 2 et 3).



Base de loisirs des Bonniers. ②

Rédaction : Aline Ackx - Edition 2011 - Réalisation : Créathèmes Communication

Crédit Photos : CGN



Boucle des Bonniers

(10 km - 3 h 20)

Départ : Willems, base des Bonniers : parking interne ou externe.

1 Dos à l'entrée de la base, prenez à droite. Contournez les plans d'eau par la droite et passez entre le deuxième et le troisième étang.

2 Allez tout droit sur 75 m avant de tourner à droite. Franchissez prudemment la voie ferrée que vous longez à droite sur 500 m avant de la traverser de nouveau – *prudence*.

3 Engagez-vous à gauche.

4 Au bout bifurquez à droite puis à gauche dans le premier chemin. Longez à droite les berges de la Marque. Coupez une route et suivez de nouveau le cours de la rivière.

5 Empruntez à gauche la RD 952 sur 100 m puis virez à droite après le pont, changeant ainsi de rive.

6 Franchissez à droite la chicane et longez les bords du lacs, (bien suivre le balisage). Longez les berges du lac du Héron.

7 Juste après le parking, suivez à droite la petite sente le long de la haie. Obliquez à droite et passez

entre les bâtiments de ferme. Après la passerelle sur la Marque, cheminez tout droit dans un paysage de pâtures et de bosquets. Des hérons cendrés viennent souvent trouver l'ombre et le repos dans ce secteur.

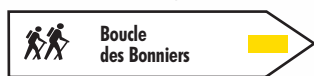
8 A l'extrémité du chemin, pour suivez à droite par le sentier séparé de la route par une haie.

9 Tournez à gauche et passez devant le petit bâtiment de l'ancienne gare. Engagez-vous à gauche entre les maisons puis à droite et débouchez devant l'église de Forest-sur-Marque. Contournez l'édifice religieux par la gauche, suivez le sentier de la Place puis à droite le sentier de la Chapelle – *chapelle votive*. Rejoignez le terrain de sport.

10 Continuez tout droit à travers champs et pâtures. Traversez le bois des 17 Bonniers – *propriété privée* – et continuez tout droit jusqu'à une route. *Le bonnier est une ancienne mesure qui correspond environ à un hectare et demi*. Après le bois partez à gauche puis rejoignez à gauche la base de loisirs des bonniers.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

1

2

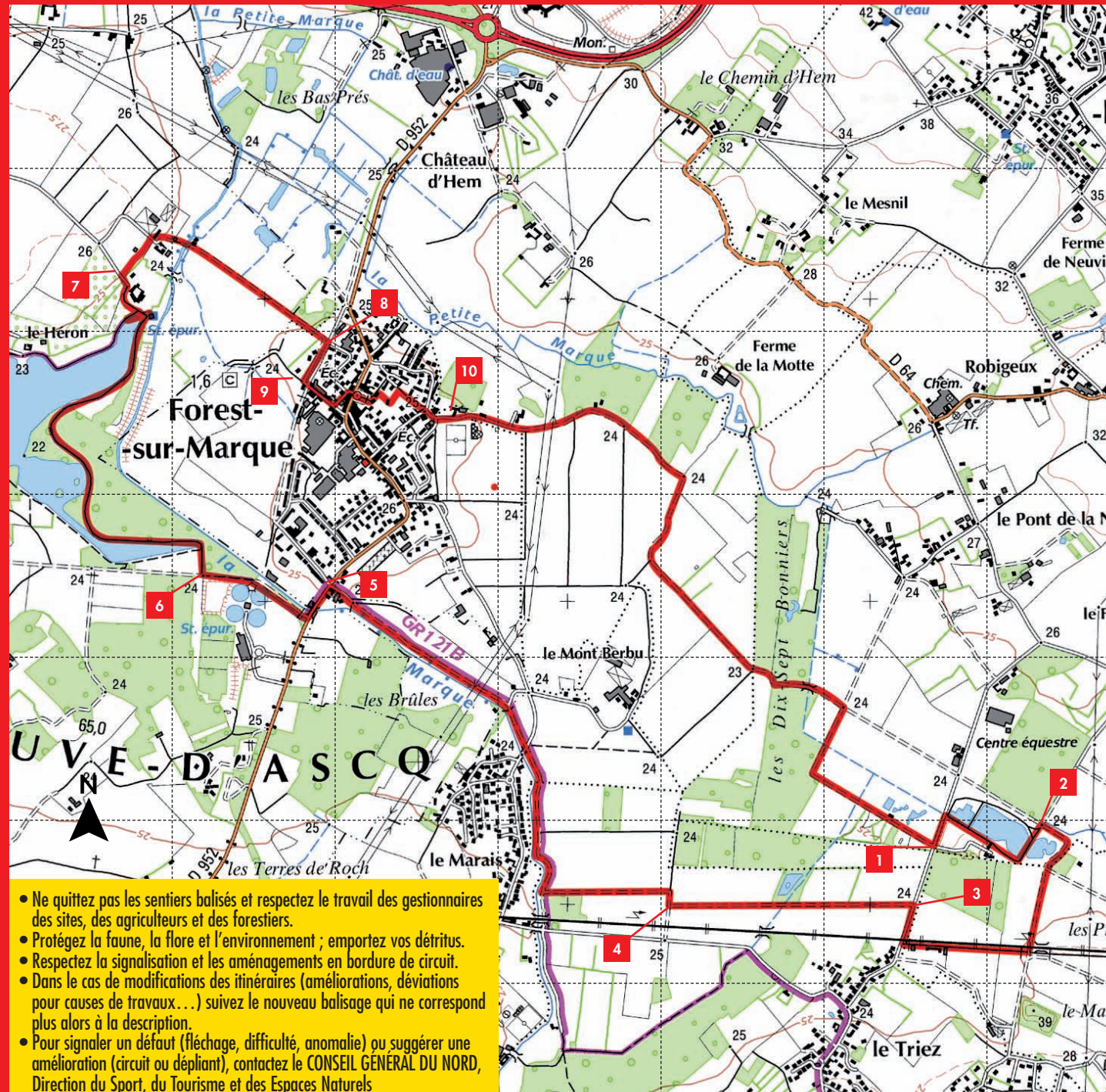
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

Extraits de la carte IGN 2504 Est - Convention n° 9823/IGN - Copyright 2010

Circuit réalisé avec le concours du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Marque et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.